

## Les ordures ménagères résiduelles

Je dépose mes déchets non recyclables et non compostables en sacs fermés dans le bac à ordures ménagères. Mes ordures ménagères sont collectées tous les **lundis, dès le 2 janvier 2023** (je sors mon bac la veille au soir). Certains lieu-dits de Ploubalay et du Plessix-Balisson, proches de la tournée de Languenan, seront collectés le **vendredi\***

*\*Le Grand Vau Bruan, La Ville-es-Galons, Le Champ Havel, La Mettrie, Saudrais, La Bidonnais, La Rouaudais, La Morandais, Le Pied Courtel, Bel Air, La Rochaudais, Rideu, Le Tertre Bonnier, Caharet, Le Bourbonnier, La Béguinai, La Tourelle, La Ville Oger, La Gonais, La Carbinière, Le Pont Crétin, Carpautan, La Ville aux Champs, La Pironnais, La Ville Dohen, Banceline, La Hautière, La Ville Aulnay, La Rochette, La Denillais, Les Hautes Daulnaies, Les Basses Daulnaies, Les Chênes, La Ravillais, Le Petit Bois Jean, Le Grand Bois Jean, Le Moulin du Plessix et le bourg du Plessix-Balisson*

Des **points de rassemblement** pour les bacs d'ordures ménagères sont créés dans des lieux-dits ou des lotissements pour faciliter la collecte. Ils seront matérialisés par un pochoir au sol, vous invitant à regrouper vos bacs.

Les **professionnels** continuent de bénéficier de deux collectes par semaine, les **lundis** et **jeudis**.

## Les emballages et le papier

Je trie tous les emballages et les papiers que je dépose dans les colonnes aériennes existantes.



## Le verre

Je dépose les bouteilles, les pots et les bocaux en verre dans les colonnes dédiées, sans capsule, bouchon ni couvercle.



## Les cartons

J'utilise la benne en libre accès pour déposer mes cartons volumineux. Elle sera installée sur le **parking de la salle des fêtes de Ploubalay**. Cela concerne les particuliers et les commerçants.



## Les déchets volumineux ou dangereux : un réseau de déchèteries de proximité



L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'agglomération munis de leur **badge** (une carte donne accès aux 8 déchèteries). Pour les particuliers, le badge d'accès est **gratuit**. Il est crédité d'un forfait d'entrées au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année de 16 passages (la plateforme « déchets verts » de Pleslin-Trigavou est accessible sans décompte de passage).

⇒ **Pensez à faire votre demande** : un formulaire est disponible en mairie ou sur le site internet ; un justificatif de domicile sera demandé.

## Les bacs roulants

Les habitants **conservent** leurs bacs à ordures ménagères ; seuls les **nouveaux résidents** emménageant dans une construction neuve postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2023 feront l'objet d'une dotation.

⇒ Demande à réaliser par téléphone au 02 96 87 72 72 : livraison à domicile sous 10 jours - mise à disposition gratuite

Bacs cassés : contacter Dinan Agglomération, livraison d'un nouveau conteneur sous 10 jours – mise à disposition gratuite moyennant la reprise de l'ancien bac

## Pour toute question

✉ [dechets@dinan-agglomeration.fr](mailto:dechets@dinan-agglomeration.fr) ☎ 02 96 87 72 72